

Envoyé en préfecture le 09/06/2026

Reçu en préfecture le 09/06/2026

Publié le

ID : 087-218709202-20260605-DEL\_3926-DE

SLOW

Membres en exercice	11
Présents	10
Représentés	1
Votants	11
Exprimés	10
Pour	10
Contre	0

## COMMUNE DE MARVAL

### Haute-Vienne

Séance du Conseil Municipal du  
5 juin 2026

Délibération n° 39/2026

Portant sur la proposition de dissolution du Syndicat  
de Transport Scolaire

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie le 5 juin 2026 à 10h, selon convocation en date du 28 mai 2026, sous la présidence de Régis de SOLMS, Maire, Fabienne AUDIBERT étant secrétaire de séance.

Présents : Présents : Fabienne AUDIBERT - Dominique BERTRAND – Adrien COUSSY – Régis de SOLMS – Jacques FAURIOT – Pierre FERLAND – Anne Louise LAURENT - Kévin NYLAND – Vicky PRÉCIGOUT - Édith LÉGER

Absente : Marie LINET (donne pouvoir à Dominique BERTRAND)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis favorable du Syndicat à sa dissolution en date du 22 mai 2026 ;

Considérant l'activité quasi inexistante du Syndicat depuis le transfert de la compétence transport à la Région ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable à la proposition de dissolution du Syndicat de Transport Scolaire.

Fabienne AUDIBERT  
Secrétaire de séance

Fait à MARVAL, le 5 juin 2026  
Régis de SOLMS,  
Maire



RdS